



Rapport sur les résultats ministériels 2023–2024 de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

L'honorable Dan Vandal, C.P., député
Ministre des Affaires du Nord, ministre
responsable de Développement économique
Canada pour les Prairies et ministre
responsable de l'Agence canadienne de
développement économique du Nord

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, 2024

ISSN 2561-293X

Cat. N° R105-3F-PDF

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024

de l'Agence canadienne de développement économique du Nord :

Aperçu des résultats

Le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) présente les réalisations réelles de CanNor par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant :

- Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel;
- Lettre de mandat du ministre.

Principales priorités

Les principales priorités de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) en 2023-24 étaient les suivantes :

- Collaborer avec les habitants du Nord, les peuples autochtones et diverses organisations pour bâtir des économies durables et prospères dans les territoires.
- Promouvoir la création d'emplois et les économies résilientes dans les territoires au moyen de programmes de financement, de soutien sectoriel, de la sensibilisation des collectivités, d'outils de consultation efficaces et d'initiatives de croissance du secteur touristique.
- Contribuer à l'efficacité de la réglementation et au respect des obligations en matière de consultation dans le cadre des évaluations environnementales dans les territoires.
- Continuer à faire progresser la démarche de réconciliation du Canada en travaillant directement avec les communautés et les entreprises autochtones pour garantir une participation et un développement économiques inclusifs, ainsi qu'en renforçant le respect de l'article 23 de l'Accord du Nunavut (disponible en anglais, Inuktitut et Inuinnaqtun seulement) et en soutenant les engagements fédéraux au titre de la Politique sur l'Inuit Nunangat et de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

En 2023-2024, CanNor a contribué à l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales en réalisant des gains d'efficience dans ses dépenses opérationnelles, notamment en matière de services professionnels et de déplacements, tout en assurant un soutien continu à ses activités liées aux organismes qui contribuent aux consultations fédérales et aux obligations découlant des traités.

Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les services internes) de CanNor s'élevaient à 87 358 297 \$ et le personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) était de 116. Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de CanNor, consultez la section Dépenses et ressources humaines du rapport complet.

Un résumé des réalisations du ministère en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

Responsabilités essentielles 1 : Développement économique dans les territoires

Dépenses réelles: 78 143 504 \$

Ressources humaines réelles: 83

Résultats ministériels obtenus

- Participation des gens et des collectivités à l'économie dans les territoires.
- Expansion des entreprises dans les territoires.
- Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le développement économique dans les territoires dans la section Résultats – Nos réalisations du RRM complet.

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

Sur cette page :

- [De la part du ministre](#)
- [De la part du président](#)
- [Résultats : nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Développement économique dans les territoires](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableau de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

De la part du ministre

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) 2023-2024 de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor).

Au cours de cette dernière année, CanNor a redoublé d'efforts pour respecter son engagement à défendre les intérêts des territoires et à travailler en partenariat avec les habitants du Nord afin de bâtir une économie diversifiée, durable et dynamique.

En outre, CanNor et le gouvernement du Canada ont continué à collaborer avec les gouvernements territoriaux et à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous savons depuis longtemps que nos partenaires sont les mieux placés pour comprendre les défis auxquels ils sont confrontés et ce dont ils ont besoin pour les surmonter.

Grâce à son ensemble de programmes de financement adaptés, CanNor a fourni des investissements stratégiques à court et à long terme aux entreprises et aux organisations pour appuyer une économie plus verte, promouvoir la création d'emplois, lutter contre l'insécurité alimentaire au moyen d'approches novatrices et s'efforcer de répondre aux préoccupations en matière de logement et de surpopulation.

Grâce à Pilimaksaivik (Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut), CanNor continuera de diriger une approche pangouvernementale pour la mise en œuvre de l'article 23 (Emploi des Inuits) de l'*Accord du Nunavut*, qui vise à favoriser une fonction publique plus représentative au Nunavut. Le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) a coordonné la participation du gouvernement fédéral aux processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire. Il a également organisé des réunions avec les organisations autochtones, les partenaires de l'industrie et d'autres intervenants et leur a offert un soutien en matière de gestion des enjeux et tenu à jour le registre de consultation de la Couronne pour les grands projets proposés dans les territoires.

Ce ne sont là que quelques exemples du travail accompli par CanNor au nom des Canadiens grâce à la collaboration, au dialogue et aux partenariats dans l'ensemble du pays. Le RRM de l'Agence décrit en détail de nombreuses initiatives réalisées au cours du dernier exercice, qui illustrent notre engagement à bâtir une économie dynamique et florissante dans le Nord.

Alors que nous entamons la quinzième année d'existence de CanNor, nous vous invitons à lire ce rapport pour en savoir plus sur l'Agence et sur le travail accompli pour assurer la durabilité économique et la prospérité à long terme dans les territoires.



L'honorable Dan Vandal

Ministre des Affaires du Nord,
ministre responsable de
Développement économique
Canada pour les Prairies et
ministre responsable de
l'Agence canadienne de
développement économique du
Nord

De la part du président

Les possibilités qu'offre le Nord demeurent nombreuses pour ceux qui y vivent et y travaillent. En tant qu'agence de développement régional pour les territoires, CanNor a joué un rôle essentiel au cours de l'exercice 2023-2024 en offrant des possibilités à ceux qui innovent et font croître l'économie du Nord.

Alors que CanNor entame sa quinzième année d'existence, nous nous remémorons les réalisations passées et nous envisageons l'avenir avec enthousiasme. Notre histoire est ponctuée de nombreuses réussites : appuyer une main-d'œuvre nordique qualifiée; faire des investissements stratégiques dans les infrastructures; favoriser un développement responsable et durable des ressources; et collaborer avec des organisations dans tout le Nord pour innover et diversifier l'économie nordique.

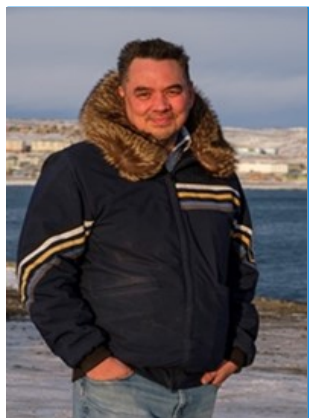
Au cours de l'exercice 2023-2024, l'Agence a continué à soutenir les entreprises et les entrepreneurs des territoires grâce à son ensemble de programmes de développement économique. CanNor a également travaillé avec des organisations pour tirer parti des connaissances et des innovations locales pour renforcer la sécurité alimentaire. Au cours du dernier exercice, l'Agence a conclu avec succès le Défi d'innovation alimentaire dans le Nord, une initiative novatrice qui a appuyé plusieurs organisations et leurs projets pour promouvoir des projets de systèmes alimentaires novateurs dans leurs régions, y

compris quatre projets de la phase 2, où chaque organisation a reçu un soutien supplémentaire de CanNor pour améliorer, mettre en œuvre ou faire progresser leurs projets novateurs.

Pilimmaksaivik, le Centre fédéral d'excellence pour l'emploi des Inuits au Nunavut, organe important de CanNor, est chargé de coordonner une approche pangouvernementale visant à mettre en place une fonction publique fédérale représentative au Nunavut. Grâce à divers programmes, services et initiatives, Pilimmaksaivik a soutenu les engagements du gouvernement du Canada au titre de l'article 23 de *l'Accord du Nunavut*. Pilimmaksaivik prépare également l'ouverture de locaux à bureaux inclusifs à Iqaluit, ce qui marquera un nouveau chapitre moderne pour le Centre, qui poursuivra son important travail.

Le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) de CanNor a encore joué un rôle important de coordonnateur et de rassembleur. Son travail soutient la participation fédérale aux processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire des grands projets d'exploitation des ressources et d'infrastructure proposés dans le Nord, tout en veillant à ce que les consultations de l'État avec les gouvernements, les groupes, les organisations et les communautés autochtones soient adéquates. Le BGPN a également accompli son mandat principal, qui consiste à jouer un rôle d'orienteur et de rassembleur auprès de l'industrie, des investisseurs, des organismes de réglementation et des gouvernements territoriaux.

Alors que nous soulignons tout le travail accompli au cours des 15 dernières années, l'Agence est plus forte que jamais et reste déterminée à soutenir la croissance et le développement des économies territoriales. En établissant des partenariats avec les collectivités, les peuples autochtones, les entreprises, l'industrie et les diverses instances gouvernementales, CanNor poursuivra son travail pour améliorer la prospérité et le développement économique du Nord, au profit de tous les habitants du Nord et du Canada.



Jimi Onalik

Président de l'Agence
canadienne de développement
économique du Nord

Résultats : nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Développement économique dans les territoires

- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Développement économique dans les territoires

Dans cette section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités pangouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Travailler dans les territoires pour favoriser des conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les habitants du Nord et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et paliers de gouvernement.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par CanNor pour atteindre les résultats et les cibles relativement au Développement économique dans les territoires. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

[Tableau 1 : Cibles et résultats relativement au développement économique dans les territoires](#)

Le tableau 1 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés au développement économique dans les territoires.

Tableau 1.1 : Participation des gens et des collectivités à l'économie dans les territoires

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les territoires: Autochtones	Égal ou supérieur à la moyenne nationale ¹ 63,8 %	31 mars 2028	2021–2022 : 59,5 % 2022–2023 : 60,7 ² 2023–2024 : 58,4 % ³
Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les territoires: Femmes	Égal ou supérieur à la moyenne nationale ¹ 60,8 %	31 mars 2028	2021–2022 : 66,9 % 2022–2023 : 66,8 % 2023–2024 : 66,9 %
Montant obtenu par dollar investi dans des projets communautaires dans les territoires ⁴	1,25	31 mars 2024 ⁵	2021–2022 : 3,22 2022–2023 : 1,70 2023–2024 : 2,4

Tableau 1.2 : Expansion des entreprises dans les territoires

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Nombre d'entreprises par emplacement d'affaires dans les territoires	4 000 ⁶	31 mars 2024 ⁵	2021–2022 : 4 163 2022–2023 : 4 189 ⁷ 2023–2024 : 4 279
Nombre d'investissements, soutenues par CanNor, dans des projets de technologies propres dans les territoires	10 ⁸	31 mars 2028	2021–2022 : 17 2022–2023 : 16 2023–2024 : 11

Tableau 1.3 : Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Nombre d'entreprises ayant reçu des services consultatifs (Pathfinder) y compris la gestion des enjeux, processus d'évaluation environnementale et gouvernance dans les territoires	40	31 mars 2024	2021–2022 : 42 2022–2023 : 63 2023–2024 : 71
Proportion des évaluations environnementales dans les territoires effectuées dans les délais prévus	100 %	31 mars 2024	2021–2022 : 87,5 % 2022–2023 : 66 % ⁹ 2023–2024 : 100 %

¹Moyennes nationales au moment où cette cible a été fixée en 2022-2023.

²Bien que la participation des Autochtones au marché du travail ait augmenté depuis l'exercice 2021-2022, elle reste inférieure à la moyenne nationale au moment où la cible a été fixée. Statistique Canada a indiqué que la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur l'emploi des Autochtones et que la reprise de l'emploi des Autochtones a été plus lente que celle des non-Autochtones.

³Le taux de participation au marché du travail a diminué dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. La majorité des Autochtones des territoires nordiques résident dans ces deux

administrations et leurs taux de participation ont suivi les tendances de l'ensemble du marché du travail, qui est confronté à des défis structurels et à des tendances régionales.

⁴L'effet de levier est calculé en fonction des projets approuvés en 2023-2024 et comprend le financement pour les prochains exercices financiers. Les données relatives à l'effet de levier ne sont pas disponibles par exercice financier.

⁵Ces dates cibles ont été prolongées d'un an seulement en raison de l'incertitude économique anticipée au Canada.

⁶La cible révisée reflète l'anticipation de la fermeture d'entreprises causée par l'incertitude économique générale au Canada. Ces chiffres seront revus dans le Plan ministériel 2024-2025 lorsque le caractère certain de la conjoncture économique le permettra.

⁷En 2023, Statistique Canada a signalé une baisse nationale du nombre d'entreprises actives en raison de contractions dans les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration. Selon l'Enquête canadienne sur les conditions des entreprises, voici les principaux obstacles auxquels sont confrontées les entreprises : l'inflation, l'augmentation du coût des intrants, ainsi que le recrutement et la fidélisation d'employés qualifiés.

⁸Cette cible révisée reflète l'intention de privilégier le soutien aux projets de technologies propres ayant le plus grand potentiel de déploiement dans le calendrier prévu.

⁹Trois évaluations environnementales ont été réalisées dans les territoires en 2022-2023. La décision concernant Kudz Ze Kayah au Yukon a été retardée au-delà des délais prévus par la loi en raison de la pandémie et de la mobilisation et des consultations prolongées avec les Premières Nations et le promoteur. L'évaluation environnementale s'est achevée en juin 2022.

Vous trouverez [les résultats détaillés et de l'information sur le rendement](#) du Répertoire des programmes de CanNor dans l'InfoBase du GC.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats pour la responsabilité essentielle Développement économique dans les territoires en 2023-2024 par rapport aux résultats prévus énoncés dans le [Plan ministériel 2023-2024](#) de CanNor.

Participation des gens et des collectivités à l'économie dans les territoires

Reconnaissant les défis uniques auxquels sont confrontées les communautés nordiques, dont beaucoup sont petites et éloignées, CanNor offre plusieurs programmes qui les aident à créer les conditions nécessaires à la croissance et au développement économiques à court et à long terme. Pour ce faire, l'Agence collabore avec les partenaires des collectivités afin de déterminer les domaines d'investissement à privilégier, les aide à participer aux grands projets qui se déroulent dans leur région et à en tirer profit, favorise le développement des capacités et des compétences tant au niveau organisationnel qu'individuel, et effectue des investissements pour améliorer les infrastructures locales.

Au cours de l'exercice 2023-2024, CanNor a privilégié des avancées en matière de création d'emplois, de revenus et de richesses, précisément pour les entreprises et les communautés autochtones. CanNor a

également poursuivi son travail avec d'autres partenaires fédéraux et territoriaux pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Résultats atteints

- CanNor a alloué 9,6 \$ du Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques (PPCPE), un sous-volet du Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN), pour soutenir 41 projets de renforcement des capacités autochtones et le développement économique des communautés. Cette somme comprend un financement de 890 000 \$ sur 3 ans à la société inuite Cumberland Sound Fisheries Limited pour le développement d'un projet de recherche, d'un programme de formation et d'un portefeuille de données pour l'évaluation des stocks d'omble chevalier dans l'industrie de la pêche au Nunavut.
- L'Agence a offert un soutien financier à 3 partenaires de prestation de services (PPS) autochtones et à un PPS approuvé à l'externe, à hauteur de 2,7 M\$, dans le cadre du Programme de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises (PDEE) du PPEAN. Ce financement a permis aux PPS d'appuyer des entreprises autochtones, de favoriser une culture de l'entrepreneuriat autochtone et d'accroître la viabilité de plusieurs d'entre elles.
- CanNor a alloué 2,5 M\$ du Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI) à 8 projets communautaires visant à améliorer la production alimentaire nordique et autochtone et à contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire. Ce montant comprend 1 M\$ à l'*Ittaq Heritage and Research Centre* à Clyde River pour soutenir la récolte, les compétences et la recherche et 845 000 \$ pour appuyer l'installation centralisée de cuisine de transformation traditionnelle et locale de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, à Whitehorse.

Expansion des entreprises dans les territoires

CanNor soutient la croissance et l'expansion des entreprises du Nord, y compris les petites et moyennes entreprises, en offrant des possibilités de formation, des services consultatifs et des programmes de contribution souples, qui renforcent les capacités des entreprises et des communautés. L'objectif est d'encourager un secteur commercial nordique compétitif et diversifié, doté d'une capacité d'innovation renforcée.

En 2023-2024, CanNor a mis l'accent sur le soutien aux entreprises clés opérant dans les domaines prioritaires des économies du Nord, notamment les petites et moyennes entreprises dans les secteurs du logement et des ressources, et a continué à soutenir l'écosystème territorial des entrepreneurs et des innovateurs.

Résultats atteints

- Grâce à son programme Diversification inclusive et avancement économique dans le Nord (IDEENord), CanNor a optimisé la diversité des possibilités économiques en allouant 35 M\$ à 153 projets, dont près de 11,6 M\$ à 66 projets de développement des secteurs et des capacités (volet 1), 7,6 M\$ à 47 projets de perfectionnement des compétences et développement des entreprises (volet 2), 13 M\$ à 31 projets d'infrastructure économique à petite échelle (volet 3) et 2,8 M\$ à 9 études sur l'infrastructure économique (volet 4). Les projets ont porté sur divers secteurs et industries du Nord, notamment les technologies propres, le logement, le tourisme, la sylviculture, le commerce électronique, les textiles, la vente au détail de produits alimentaires, les foires annuelles, les infrastructures, la recherche et le développement des ressources.
- CanNor a maintenu des ententes à long terme avec des innovateurs et des accélérateurs régionaux au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ce qui a permis de verser 1,3 M\$ du financement du programme de contribution Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) à 4 projets, comme le *Makerspace* à Yellowknife et le *Northlight Innovation Hub* à Whitehorse.
- L'Agence a financé 35 projets dans les territoires au moyen de plus de 7,2 M\$ du Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) à durée limitée, ce qui a contribué à bâtir une économie inclusive et à soutenir plusieurs PME, créateurs d'emplois et organisations autochtones. Parmi les principaux projets, citons le financement de la cuisine commerciale de la Société Uquutaq au Nunavut (971 000 \$), du centre touristique de la Première Nation Łı́ı́dlı́ Kúę dans les Territoires du Nord-Ouest (1 M\$) et de l'équipement de service industriel pour la PME autochtone Professor X Mechanical au Yukon (80 000 \$). Le fonds prenait fin en 2023-2024.
- CanNor a versé 389 700 M\$ à 5 projets du Programme de croissance du tourisme, dont 68 000 \$ au musée MacBride de Whitehorse pour enrichir les expositions, améliorer les programmes éducatifs et créer une expérience plus interactive pour les visiteurs.

Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires

À CanNor, le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) et les équipes des opérations régionales travaillent avec l'industrie, les gouvernements territoriaux, les communautés, les gouvernements et organisations autochtones et d'autres partenaires pour promouvoir des projets de développement des ressources et d'infrastructure responsables qui favorisent la croissance économique et la prospérité durable des habitants du Nord et de tous les Canadiens.

Le BGPN de CanNor assume un rôle important de rassembleur et de mobilisateur de la Couronne en assurant une participation autochtone significative et en coordonnant l'apport fédéral au processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire des grands projets d'exploitation des ressources et d'infrastructure proposés dans les territoires. Le BGPN a pour mandat de veiller à ce que la rapidité, la prévisibilité et la transparence de la participation fédérale aux processus de réglementation dans le Nord favorisent un climat d'investissement plus stable et plus attrayant.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le BGPN s'est concentré sur les activités suivantes : offrir des services de conseil et d'orientation, participer à d'importants événements de développement des ressources, coordonner plusieurs consultations de l'État, veiller au respect de l'obligation de consulter les peuples autochtones et à ce que les propositions de grands projets évoluent en temps opportun.

Résultats atteints

- CanNor a coordonné les consultations de la Couronne pour 13 grands projets, dont 9 au Yukon, 1 dans les Territoires du Nord-Ouest et 3 au Nunavut; 2 autres projets ont été reportés pour mener des études complémentaires et devraient être mis en œuvre en 2024-2025.
- L'Agence a relevé avec succès les défis et rattrapé les retards dus aux répercussions de la pandémie de grippe aviaire COVID-19, en menant à bien les évaluations environnementales dans les délais prévus.
- CanNor a veillé à ce que l'obligation de consulter les Premières Nations, les Inuits et les Métis soit respectée. On peut citer comme exemple la facilitation des consultations entre les régulateurs fédéraux et l'association inuite Qikiqtani concernant la proposition d'exploitation durable de Baffinland et l'élaboration conjointe d'ententes et de protocoles de consultation avec les Premières Nations intéressées en vue de l'examen du groupe d'experts sur la mine de Casino au Yukon.
- L'Agence a offert du soutien aux ministères fédéraux et aux conseillers juridiques lors du contrôle judiciaire du projet Kudz Ze Kayah et de la réparation subséquente.
- CanNor a collaboré avec le gouvernement du Yukon pour élaborer un protocole d'entente (PE) et le cadre de référence connexe, améliorant ainsi la coordination fédérale-territoriale des consultations de la Couronne et la prise de décisions pour les évaluations de projets.
- L'Agence a collaboré avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre d'activités de consultation conjointes pour l'évaluation de la mine de Pine Point et de la route de la vallée du Mackenzie.
- CanNor a mis au point et déployé une base de données avec RCAANC/SAC, assurant une gestion uniforme des dossiers des activités de base du BGPN et des obligations de consultation de l'État.
- L'Agence a organisé le forum panterritorial à Yellowknife, contribué au dialogue opérationnel sur la vallée du Mackenzie, présenté un exposé au Forum géoscientifique des T.N.-O. et codirigé le pavillon du Canada-Nord au salon international de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) à Toronto avec la chambre des mines des T.N.-O. et du Nunavut. Elle a également organisé 31 réunions officielles lors de la conférence annuelle « Roundup » de l'Association for Mineral Exploration (AME) et du salon professionnel de la PDCA pour aborder les défis de l'exploitation minière dans le Nord.
- CanNor a offert du soutien à des entreprises au moyen de 71 réunions pour leur fournir des informations, des conseils, des orientations et les aider à gérer les problèmes.

Principaux risques

Voici les principaux risques et les stratégies d'intervention associés à l'atteinte des résultats de CanNor en ce qui concerne la responsabilité essentielle Développement économique dans les territoires :

1. **Incertitude économique** : Bien que la menace immédiate de récession économique ait diminué, l'inflation élevée peut avoir exercé des pressions supplémentaires sur un environnement où les coûts sont déjà élevés, ce qui a eu des répercussions négatives sur le développement économique et les entreprises du Nord.
 - CanNor a continué de surveiller son ensemble de programmes de développement économique, en veillant à ce que le soutien ciblé reste flexible et adaptable à l'évolution des besoins en soutenant l'inclusivité économique, la résilience et la croissance dans l'ensemble des communautés et des entreprises du Nord.

2. **Pénurie de main-d'œuvre** : Les pénuries de main-d'œuvre pourraient continuer à mettre à rude épreuve le bassin de main-d'œuvre du Nord, ce qui entraînerait des retards dans les projets et une concurrence accrue pour la main-d'œuvre qualifiée.
 - Grâce à des investissements ciblés, comme le Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN), CanNor a continué d'investir dans le développement des compétences de la population du Nord pour renforcer et accroître la disponibilité de la main-d'œuvre dans les secteurs privé et public et réduire la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre provenant de l'extérieur des territoires.
3. **Changement climatique** : Les phénomènes météorologiques violents et les autres effets du changement climatique continuent de perturber les déplacements, la construction et les autres activités liées au développement économique. Les territoires peuvent être particulièrement touchés par cette situation, en raison des saisons de construction limitées, des chaînes d'approvisionnement fragiles et des perturbations climatiques disproportionnées qui peuvent avoir des répercussions sur la viabilité des projets et sur d'autres activités de développement économique.
 - CanNor a investi dans 11 projets d'énergie propre et dans divers projets de déploiement de technologies vertes. Ces investissements ciblés peuvent aider à atténuer les effets du changement climatique dans le Nord.
4. **Diversification économique limitée** : Une dépendance excessive à l'égard des secteurs de la fonction publique et de la mise en valeur des ressources a entraîné une diversification économique limitée dans les territoires.
 - CanNor a investi dans d'autres secteurs économiques clés des territoires, notamment le tourisme, la pêche, l'innovation en matière de logement, l'infrastructure communautaire, le commerce électronique, la récolte et la vente au détail de produits alimentaires, et continuera à mettre en œuvre sa Stratégie de croissance panterritoriale pour favoriser une croissance économique inclusive fondée sur les forces et les débouchés uniques des territoires.
5. **Incertitude à l'égard du renouvellement de programmes** : L'incertitude à l'égard du renouvellement du programme de financement phare de CanNor, IDEENord, a suscité des inquiétudes quant à la capacité de l'Agence à faire des investissements à long terme dans des secteurs économiques clés des territoires.
 - Dans le cadre du budget fédéral 2023-2024, CanNor a reçu 44 M\$ pour poursuivre IDEENord, assurant ainsi la viabilité et la certitude à court terme quant au programme.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour s'acquitter de la responsabilité Développement économique dans les territoires

Le tableau 2 présente un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) nécessaires pour obtenir les résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses (\$)	73 758 232	78 143 504
ETP	94	83

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues (6 %) s'explique principalement par les fonds supplémentaires reçus en cours d'exercice. Ces fonds ont été réaffectés de l'exercice précédent pour soutenir l'achèvement du centre de formation régional à Pond Inlet pour l'Association inuite Qikiqtani et pour mettre en œuvre les initiatives du budget 2023, y compris renouveler IDEENord et se concentrer sur la participation autochtone à la prise de décision environnementale dans le Nord. L'écart (-12 %) entre les ETP réels et prévus découle principalement du roulement du personnel.

Vous trouverez des informations complètes sur les [ressources financières](#) et [humaines](#) liées au Répertoire des programmes de CanNor dans l'InfoBase GC.

Priorités pangouvernementales connexes

[Pilimmaksaivik](#)

Sous l'égide de CanNor, Pilimmaksaivik (Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut) coordonne une approche pangouvernementale visant à mettre en place une fonction publique fédérale représentative au Nunavut, notamment en respectant les obligations au titre de l'article 23 [de l'Accord du Nunavut](#) (disponible en anglais, Inuktitut et Inuinnaqtun seulement). Pour ce faire, Pilimmaksaivik réduit les obstacles au recrutement, conçoit et dispense des formations qui soutiennent la culture et les valeurs inuites, et supervise des initiatives qui favorisent le bien-être au travail pour accroître la représentation des Inuits dans les ministères et les agences qui mènent des activités au Nunavut.

En 2023-2024, Pilimmaksaivik a continué de s'acquitter de son mandat en supervisant des initiatives spéciales de recrutement et d'intégration. Voici certaines des principales réalisations :

- Cogestion du [Répertoire de curriculum vitæ d'Inuksugait](#) avec la Commission de la fonction publique, une plateforme permettant aux Inuits du Nunavut de postuler des emplois au gouvernement fédéral. En 2023-2024, le Répertoire de curriculum vitæ d'Inuksugait a reçu 96 candidatures d'Inuits du Nunavut, dont 10 ont été retenues.
- Coordination de l'embauche et de l'intégration de 5 étudiants dans des postes d'été dans le cadre de l'[Initiative de travail d'été pour les étudiants inuits](#).
- Coordination du [Programme d'apprentissage et de perfectionnement des Inuits \(PAPI\)](#), une initiative de préparation à l'emploi et de formation professionnelle pour les Inuits du Nunavut qui cherchent des emplois dans la fonction publique fédérale dans le territoire. En juillet 2023, la quatrième cohorte du PAPI a obtenu son diplôme, deux participants ont obtenu un emploi à temps plein et un autre a poursuivi des études postsecondaires.

Dans le cadre de son rôle en matière de recrutement, Pilimmaksaivik a également organisé et participé à de nombreux efforts de sensibilisation dans tout le pays pour faire connaître les possibilités d'emploi et de carrière aux Inuits du Nunavut et au grand public.

- Pilimmaksaivik a organisé un salon de l'emploi à Iqaluit, qui a attiré de nombreux visiteurs, et d'une séance de mobilisation des communautés et des jeunes à Kugluktuk.
- Le centre a participé au salon professionnel de Kitikmeot, au salon des carrières du collège Nunavut Sivuniksavut et au salon des carrières du printemps de l'université Carleton à Ottawa.

Au cours de l'exercice 2023-2024, Pilimmaksaivik a soutenu le perfectionnement de compétences transférables et l'avancement professionnel :

- Le Centre a géré le Fonds d'aide à l'éducation Ilipalliannig, qui a aidé cinq employés fédéraux inuits du Nunavut à accéder à des études postsecondaires.
- Pilimmaksaivik a établi un Partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada pour coordonner le Programme de leadership Sivuliqtiunirmut Ilinniarniq.
- Le Centre a organisé des ateliers sur l'avancement professionnel, la culture inuite, la gestion des conflits et la supervision tenant compte des traumatismes pour 16 employés.

En outre, Pilimmaksaivik a continué à organiser des activités d'apprentissage culturel pour promouvoir la sensibilisation à la culture inuite et les compétences en la matière. Parmi les faits saillants, notons :

- Organisation d'un événement virtuel d'allumage du qulliq pour le Solstice;
- Organisation d'un événement pangouvernemental d'immersion culturelle à l'Inuit Qaujimaqatuqangit de 3 jours, auquel 44 employés fédéraux ont participé;
- Coordination d'une semaine sur l'apprentissage culturel inuit à Ottawa, qui a mobilisé 50 fonctionnaires fédéraux au cours de 10 séances.

En 2023-2024, Pilimmaksaivik a également travaillé avec des partenaires clés pour renouveler les plans d'embauche des Inuits. Le Centre a notamment élaboré des plans opérationnels, coordonné des ateliers avec des partenaires ministériels et des intervenants et participé au groupe de travail technique tripartite sur l'Article 23 aux côtés du gouvernement du Nunavut et de Nunavut Tunngavik Incorporated. En outre, Pilimmaksaivik a coordonné le réseau Kittuaq, qui regroupe des employés inuits du gouvernement du Canada, lequel a organisé des réunions et des présentations sur le Plan d'embauche des Inuits et sur la main-d'œuvre inuite du Nunavut.

Politiques et défense des intérêts

Dans le cadre de son programme de politique et de défense des intérêts, CanNor travaille avec d'autres ministères et administrations gouvernementales dans les territoires pour stimuler le développement économique en faisant progresser la Stratégie de croissance panterritoriale, en appuyant une économie verte, en favorisant la diversité et l'inclusion et l'avancement d'autres priorités du gouvernement du Canada.

En 2023-2024, CanNor a continué de jouer son rôle de rassembleur, de défenseur et de collaborateur auprès d'autres ministères fédéraux, de comités consultatifs, de gouvernements territoriaux et d'organisations autochtones pour faire progresser les priorités du gouvernement du Canada et les initiatives stratégiques fédérales dans les territoires. Voici certaines des principales réalisations :

- CanNor a plaidé en faveur d'approches locales du développement économique du Nord dans le cadre de multiples forums, dossiers et initiatives politiques du gouvernement du Canada, comme le Leadership climatique autochtone, l'accès aérien dans le Nord, la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et le Programme de croissance propre.
- L'Agence a relancé et mis à jour le Comité spécial des sous-ministres sur l'Arctique et le Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur l'Arctique avec l'Organisation des affaires du

Nord, en encourageant la collaboration et l'innovation dans le cadre d'initiatives intersectorielles et en soutenant la mise en œuvre et la gouvernance du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord.

- CanNor a soutenu des plans et des projets de recherche ambitieux et collaboratifs afin de combler les principales lacunes en matière de connaissances et de faciliter la prise de décisions éclairées. L'Agence a notamment créé une base de données des profils des collectivités sur les tendances économiques, qui a été partagée lors de la tournée nordique des chefs de mission étrangers d'Affaires mondiales Canada en juin 2023. CanNor développe actuellement un tableau de bord interactif des profils communautaires sur le Web.
- CanNor a fait progresser ses engagements en matière de réconciliation et de développement économique autochtone en consultant les comités de partenariat entre les Inuits et la Couronne et en collaborant avec d'autres agences de développement régional pour améliorer le soutien apporté à l'ensemble de l'Inuit Nunangat. L'Agence a notamment de créer un groupe de travail interorganismes avec l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour étendre la portée des initiatives pour les communautés nordiques isolées à toutes les régions de l'Inuit Nunangat.
- CanNor a soutenu l'innovation et l'esprit entrepreneurial dans le Nord en mettant en place un nouveau volet de financement de la recherche économique autochtone dans le cadre du Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN).

Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus)

En 2023-2024, CanNor a continué de faire progresser le renouvellement de son plan d'action sur l'ACS Plus et de travailler à l'établissement d'une approche axée sur les données au moyen d'une structure de rapport interne efficace, intégrée à la Stratégie en matière de diversité, d'inclusion et d'accessibilité. Ces efforts se poursuivent.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

L'Agence est déterminée à élaborer sa stratégie ministérielle de développement durable qui contribuera à faire progresser l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

En 2023-2024, les programmes de développement économique de CanNor ont contribué à l'avancement des objectifs et des cibles de développement durable (ODD) suivants :

- ODD 2 : Soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable.

L'investissement de CanNor a contribué à la réalisation de la cible 2.4. Grâce au financement de son Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI), CanNor a soutenu des projets de systèmes de production alimentaire efficaces, innovants, dirigés par des autochtones et des communautés dans les territoires du Nord, garantissant des systèmes de production alimentaire durables et instaurant des pratiques agricoles résilientes qui augmentent la productivité et la production, aident à maintenir les écosystèmes et renforcent la capacité d'adaptation au changement climatique.

- ODD 8 : Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada.

L'appui de CanNor a contribué à la réalisation de la cible 8.3. Grâce à la promotion de politiques et de programmes axés sur le développement, comme la Stratégie de croissance panterritoriale et le programme IDEENord, CanNor a fourni un soutien essentiel aux activités productives, à la création d'emplois décents, à l'entrepreneuriat, à la créativité et à l'innovation. L'Agence a également encouragé l'inclusion, la régularisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises en facilitant l'accès aux services financiers.

- ODD 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités.

CanNor a soutenu la réalisation de la cible 10.2 en favorisant l'autonomisation et l'inclusion sociale, économique et politique de tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'appartenance ethnique, de l'origine, de la religion ou de la situation économique. Des investissements ciblés comme le Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN) ont permis d'améliorer l'inclusivité, l'entrepreneuriat autochtone et la participation dans des secteurs clés, ainsi que de renforcer la croissance et la résilience des entreprises dans tout le Nord. La mobilisation active des communautés et des entreprises autochtones pour élaborer conjointement des programmes et des politiques, notamment le nouveau Plan d'embauche des Inuits, a également fait progresser la démarche de réconciliation du Canada et les engagements pris dans le cadre de *l'Accord sur le Nunavut* (disponible en anglais, Inuktitut et Inuinnaqtun seulement), de la *Politique sur l'Inuit Nunangat* et de la *Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de CanNor au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie ministérielle de développement durable de notre *Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027*.

Innovation

Le *Défi innovation alimentaire dans le Nord*, un sous-volet du FICNI, constitue une nouvelle approche pour relever les défis socioéconomiques et améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord. Le Défi soutient des projets communautaires de production alimentaire locale et autochtone pour renforcer la sécurité alimentaire dans les territoires, en vue de stimuler l'innovation et de promouvoir de nouvelles techniques, notamment des innovations sociales, des modèles de prestation de services, de même que les technologies à adopter dans le cadre des systèmes alimentaires dans le Nord.

En 2023-2024, CanNor a réalisé la dernière phase du programme novateur Défi innovation alimentaire dans le Nord, en fournissant un soutien financier et en participant à des activités d'application des connaissances. Voici certaines des principales mesures :

- CanNor a fourni plus de 2 M\$ à 4 bénéficiaires pour le financement de la phase 2 pour soutenir le développement et la mise en œuvre de leur projet innovateur de systèmes alimentaires. Les bénéficiaires étaient la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Société de développement des Métis de Fort Simpson, le Centre alimentaire communautaire de Qajurturvik et le Centre du patrimoine et de la recherche d'Ittaq (avec la Société Ilisaqsiqvik).
- L'Agence a été l'hôte de la vitrine de l'innovation lors du Forum GLOBE en février 2024 à Vancouver, concluant le Défi innovation alimentaire dans le Nord et présentant les 4 derniers participants de la phase 2. Le Forum, l'un des principaux événements d'Amérique du Nord pour

les dirigeants et les acteurs du changement dans le domaine de l'économie régénératrice et équitable, a accueilli plus de 1 250 participants issus de 600 organisations, dont des entreprises, des ONG, des gouvernements et des universités.

- Au cours de ce forum, CanNor a animé une séance de 60 minutes sur le thème Déni innovation alimentaire dans le Nord : favoriser des communautés résilientes sur le plan alimentaire dans les territoires, au cours de laquelle les participants aux projets de la phase 2 ont présenté leurs projets de systèmes alimentaires, ont fait du réseautage, et ont également partagé leurs points de vue sur le rôle des initiatives alimentaires novatrices dans le soutien aux communautés, à la santé, à la culture, à l'éducation et plus encore.

Répertoire des programmes

Le développement économique dans les territoires est appuyé par les programmes suivants :

- **Programme** : Développement Communautaire
- **Programme** : Expansion des entreprises
- **Programme** : Politiques et défense des intérêts
- **Programme** : Gestion des projets nordiques

Vous trouverez des renseignements supplémentaires relatifs au Répertoire des programmes lié au développement économique dans les territoires dans l'onglet [Résultats d'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans cette section

- [Description](#)
- [Progrès relatifs aux résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Contrats attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un organisme afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Voici les 10 catégories de services internes :

- Services de gestion et de surveillance;
- Services de communication;
- Services juridiques;
- Services de gestion des ressources humaines;
- Services de gestion financière;
- Services de gestion de l'information;
- Services des technologies de l'information;
- Services de gestion des biens immobiliers.
- Services de gestion du matériel;
- Services de gestion des acquisitions.

Progrès relatifs aux résultats

Cette section présente les mesures prises par CanNor pour atteindre les cibles et les résultats fixés pour la responsabilité Services internes.

En 2023-2024, CanNor a modernisé sa présence sur le Web et les plateformes de médias sociaux pour répondre aux besoins des promoteurs, de ses partenaires et ses intervenants. Des articles vedettes ont été ajoutés au site Web, soulignant l'incidence des projets appuyés par CanNor dans les territoires. Plus de 26 projets financés par CanNor ont été annoncés par le biais d'un communiqué de presse et dans le cadre d'événements organisés par des ministres ou des députés dans tout le Nord. En outre, le cahier de transition du nouveau président de CanNor pour 2023 a été publié en ligne, assurant ainsi la transparence du rôle, de l'impact et des priorités de l'Agence dans tout le Nord. De plus, la déclaration d'intérêt 2024-2025 de CanNor a été lancée en octobre 2023, et un solide plan de médias sociaux, sur l'ensemble de nos plateformes (Facebook, X et LinkedIn), a accompagné le contenu Web pour garantir le plus grand rayonnement possible auprès de nos proposants potentiels.

Au cours de l'exercice 2023-2024, CanNor a réalisé un examen interne des services organisationnels et de la fonction de secrétariat général pour mieux se positionner par rapport aux futurs besoins. L'Agence travaille actuellement à la mise en œuvre de certaines des principales recommandations. De plus, CanNor a revu et achevé avec succès son autoévaluation des contrôles de base pour améliorer sa gestion financière et ses processus d'approvisionnement. L'Agence a soumis l'autoévaluation au Secrétariat du Conseil du Trésor en novembre 2023.

Pour mieux répondre aux besoins, CanNor a normalisé son matériel et ses services informatiques et a modernisé la technologie informatique et de conférence dans tous les bureaux, sauf à Yellowknife en raison d'une fuite de carburant. Les procédures opérationnelles de GI-TI ont également été adaptées et mises à jour avec un cadre d'amélioration continue.

CanNor demeure déterminée à créer un milieu de travail inclusif, productif, diversifié, positif et habilitant qui fait progresser les priorités opérationnelles globales de l'Agence et produit des résultats pour les habitants du Nord. En 2023-2024, CanNor a lancé le *Passeport d'accessibilité du gouvernement du Canada*, a amélioré l'accessibilité de l'équipement audiovisuel des salles de conférence et a approuvé le Plan pour une fonction publique représentative au Yukon. CanNor travaille toujours à l'élaboration d'un plan d'inclusion, d'équité, de diversité et d'accessibilité, et publie des mises à jour sur son site Web.

En 2023-2024, CanNor a fourni un soutien essentiel aux employés touchés par des catastrophes naturelles dans les territoires. Les feux de forêt à Yellowknife ont entraîné l'évacuation massive de tout le personnel à l'extérieur du territoire pendant une période prolongée et une fuite importante de carburant en janvier au bureau de CanNor a forcé le personnel à faire du télétravail pendant plusieurs mois. Malgré ces difficultés, les employés de CanNor ont fait preuve de résilience et ont continué à fournir des services avec un minimum d'interruptions.

Malgré les retards du projet, CanNor continue de travailler avec les ministères partenaires pour mettre en place un nouvel espace physique inclusif pour Pilimmaksaivik. Les travaux devraient être achevés au cours de l'exercice 2024-2025.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

[Tableau 3 : Ressources nécessaires pour atteindre les résultats prévues en ce qui a trait aux services internes au cours de l'exercice](#)

Le tableau 3 présente un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) nécessaire pour obtenir les résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses (\$)	7 674 630	9 214 793
ETP	31	33

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues (20 %) et le nombre d'ETP réels et prévus (6 %) est principalement lié à une affectation interne du programme de base pour répondre aux besoins des programmes et à d'autres obligations de l'organisation.

Vous trouverez des [informations complètes sur les ressources financières et humaines](#) liées au Répertoire des programmes de CanNor d'InfoBase GC.

Contrats attribués à des entreprises autochtones

Les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter une cible visant à ce que, chaque année, au moins 5 % de la valeur totale des contrats soient attribués à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être pleinement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024 à 25.

CanNor est une organisation de la phase 3, et ainsi, doit atteindre la cible de 5 % d'ici la fin de l'exercice 2024-2025. En 2023-2024, le pourcentage des contrats conclus avec des entreprises autochtones a été impressionnant (32,4 %), dépassant largement la cible fixée (13,4 %). Bien que CanNor ait conclu des contrats avec des entreprises autochtones au cours des exercices précédents, c'est la première année que l'Agence en assure le suivi et en rend compte dans ses rapports ministériels.

CanNor externalise actuellement ses services d'approvisionnement grâce à un protocole d'entente avec Services aux Autochtones Canada (SAC). En collaboration avec SAC, CanNor examinera les processus d'approvisionnement prévus pour déterminer les possibilités qui s'offrent aux entreprises autochtones, favoriser leur participation aux invitations à soumissionner et améliorer les mécanismes de surveillance, de planification et d'établissement de rapports propres à l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Ces derniers comprennent :

- Mettre en œuvre une stratégie visant à créer plus de possibilités pour les entreprises autochtones.
- Informer les communautés autochtones par le biais des journées de l'industrie.
- Mettre en place des outils ou modifier les politiques internes.

Dépenses et ressources humaines

Dans cette section

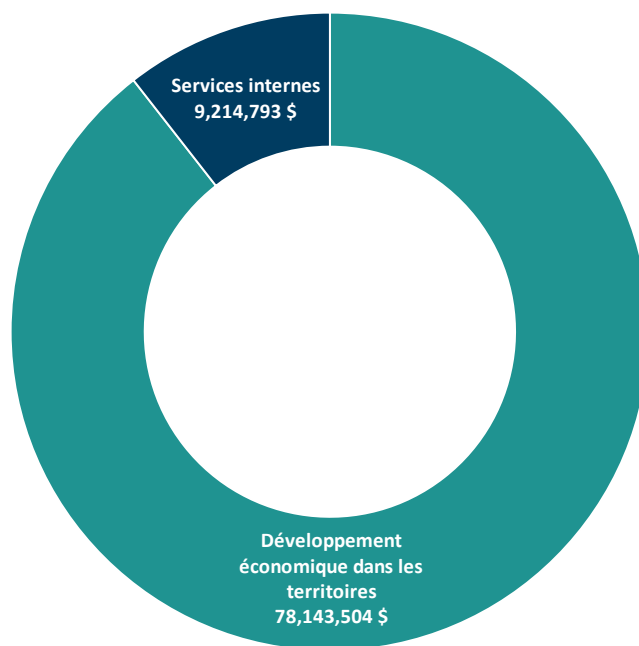
- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente une vue d'ensemble des dépenses réelles et prévues de CanNor de l'exercice 2021 à 2022 à l'exercice 2026 à 2027.

Graphique 1 : Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2023-2024

Le graphique 1 présente les montants dépensés par l'Agence en 2023-2024 s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation des services internes.



Description du graphique 1

Ce graphique circulaire des dépenses montre les dépenses réelles totales par responsabilité essentielle et service interne en milliers de dollars en 2023-2024 :

En 2023-2024, les dépenses totales pour la responsabilité principale Développement économique dans les territoires s'élevaient à 78 143 504 \$.

En 2023-2024, les dépenses totales pour les services internes s'élevaient à 9 214 793 \$.

Analyse des dépenses réelles par responsabilité essentielle

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues au titre de la responsabilité essentielle est principalement dû à la réaffectation de fonds des exercices précédents pour l'achèvement du centre régional de formation à Pond Inlet et la mise en œuvre des initiatives du budget 2023, qui comprenaient le renouvellement d'IDEENord et l'accent mis sur la participation autochtone à la prise de décision en matière d'environnement dans le nord du pays.

Les dépenses réelles liées aux services internes ont dépassé les dépenses prévues en raison d'événements imprévus survenus dans les Territoires du Nord-Ouest, notamment un déversement de pétrole qui a compromis le bureau de Yellowknife. Des fonds ont été réaffectés de la responsabilité principale pour répondre aux besoins des services généraux.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 4 : Sommaire des dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 4 présente les sommes dépensées par CanNor au cours des 3 derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation des services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses de 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées 2023-2024	Dépenses réelles sur les 3 exercices (autorisations utilisées)
Développement économique dans les territoires	73 758 232	79 983 365	• 2021–2022 : 80 292 203 • 2022–2023 : 96 503 091 • 2023–2024 : 78 143 504
Total partiel	73 758 232	79 983 365	254 938 798
Services internes	7 674 630	8 810 483	• 2021–2022 : 8 079 311 • 2022–2023 : 8 574 252 • 2023–2024 : 9 214 793
Total	81 432 862	88 793 848	280 807 154

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

L'écart entre le Budget principal des dépenses de 2023-2024 et les autorisations totales pouvant être utilisées s'explique principalement par les fonds supplémentaires reçus en cours d'exercice. Ces fonds ont été réaffectés de l'exercice précédent pour soutenir l'achèvement du centre de formation régional à Pond Inlet pour l'Association inuite Qikiqtani et pour mettre en œuvre les initiatives du budget 2023.

Les écarts d'une année à l'autre dans les dépenses réelles reflètent la nature dynamique des activités de l'Agence et de la nécessité de s'adapter à l'évolution de la situation dans le Nord en raison des changements dans les priorités des programmes, des changements dans les échéanciers des projets et des variations dans la disponibilité du financement.

Vous trouverez d'autres renseignements financiers des exercices précédents dans l'onglet Finances d'[InfoBase](#) du GC.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 5 présente les sommes que CanNor prévoit de dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation des services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Développement économique dans les territoires	62 821 419	58 362 614	53 932 017
Total partiel	62 821 419	58 362 614	53 932 017
Services internes	8 566 557	8 566 557	7 827 014
Total	71 387 976	66 929 171	61 759 031

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Pour les exercices de 2024-2025 à 2026-2027, les dépenses totales prévues ne comprennent pas le financement au moyen du Budget supplémentaire des dépenses et les ajustements de report.

Les diminutions du niveau de financement en 2025-2026 sont principalement attribuables à l'achèvement des projets et à l'élimination progressive des initiatives du budget de 2023 visant la participation des Autochtones au processus décisionnel environnemental dans le Nord.

En 2026-2027, une autre réduction du financement est prévue en raison de la fin du programme du budget de 2023 à l'appui du Programme pour la croissance du tourisme dans les territoires.

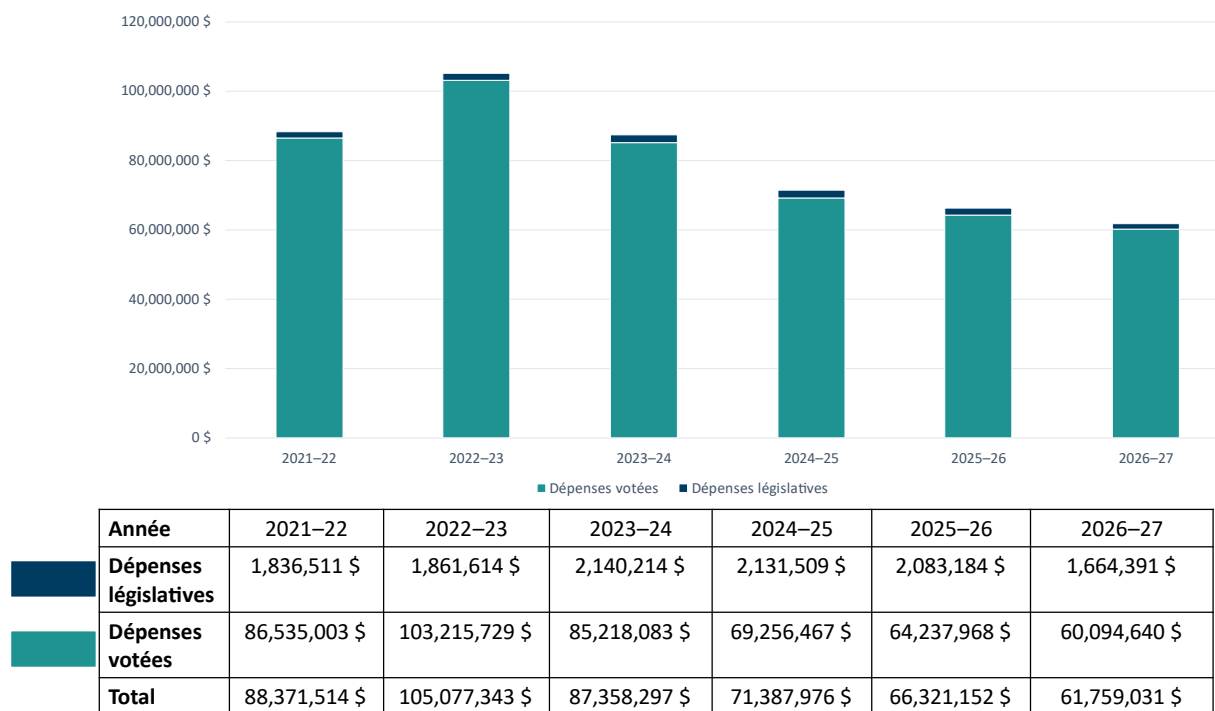
Vous trouverez [d'autres renseignements financiers des exercices précédents](#) dans l'onglet Finances d'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif de l'Agence par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour de plus amples informations sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période allant de l'exercice 2021-2022 à l'exercice 2026-2027.



Description du graphique 2

Ce graphique sur les tendances en matière de dépenses montre les dépenses totales, les dépenses votées et les dépenses statutaires en milliers de dollars de 2021-2022 à 2026-2027 :

En 2021-2022, les dépenses totales étaient de 88 371 514 \$, dont 86 535 003 \$ en dépenses votées et 1 836 511 \$ en dépenses législatives.

En 2022-2022, les dépenses totales étaient de 105 077 343 \$, dont 103 215 729 \$ en dépenses votées et 1 861 614 \$ en dépenses législatives.

En 2023-2022, les dépenses totales étaient de 87 358 297 \$, dont 85 218 083 \$ en dépenses votées et 2 140 214 \$ en dépenses législatives.

En 2024-2025, le financement total disponible est de 71 387 976 \$, dont 69 256 467 \$ de financement par crédit voté et 2 131 509 \$ de financement législatif.

En 2025-2025, le financement total disponible est de 66 321 152 \$, dont 64 237 968 \$ de financement par crédit voté et 2 083 184 \$ de financement législatif.

En 2026-2025, le financement total disponible est de 61 759 031 \$, dont 60 094 640 \$ de financement par crédit voté et 1 664 391 \$ de financement législatif.

[Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices](#)

La diminution des dépenses prévues à partir de 2024-2025 est principalement attribuable à l'élimination graduelle des mesures de financement du budget de 2019 et du budget de 2021 et à la réduction partielle du financement du programme IDEENord.

Les écarts d'une année à l'autre des dépenses réelles et prévues soulignent la nature dynamique des activités de l'Agence et la nécessité de s'adapter à l'évolution de la situation dans le Nord. Ces écarts sont causés par des changements dans les priorités des programmes, des ajustements dans les échéanciers des projets et des variations dans la disponibilité du financement.

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de CanNor, veuillez consulter la page [Comptes publics du Canada](#).

Faits saillants des états financiers

Les [états financiers complets de CanNor](#) (audités ou non) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 sont publiés sur le site Web du Ministère [lien menant vers les états financiers du ministère].

Tableau 6 : État condensé des résultats (audité ou non) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 6.1 résume les charges et les revenus pour 2023-2024 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Écarts (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	68 475 875	87 791 626	(19 315 751)
Total des revenus	6	—	6
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	68 475 869	87 791 626	(19 315 757)

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2023-24 proviennent de [l'état condensé prospectif des résultats 2023-2024](#) de CanNor.

Le tableau 6.2 résume les charges et les revenus réels affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels 2022-2023	Écart (2023 - 2024 moins 2022-2023)
Total des charges	68 475 875	100 318 688	(31 842 813)
Total des revenus	6	177	(171)

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels 2022-2023	Écart (2023 - 2024 moins 2022-2023)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	68 475 869	100 318 511	(31 842 642)

Tableau 7 : État condensé de la situation financière (audité ou non) au 31 mars 2024 (en dollars)
Le tableau 7 fournit un résumé des passifs (ce qu'il doit) et des actifs (ce qu'il possède) de CanNor, ce qui aide à déterminer sa capacité à mettre en œuvre des programmes et à offrir des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Écart (2023 - 2024 moins 2022-2023)
Total des passifs nets	44 706 657	55 221 100	(10 514 443)
Total des actifs financiers nets	43 471 252	54 016 227	(10 544 975)
Dette nette de CanNor	1 235 405	1 204 873	30 532
Total des actifs non financiers	548 366	70 260	478 106
Situation financière nette de CanNor	(687 039)	(1 134 613)	447 574

Ressources humaines

Cette section présente une vue d'ensemble des dépenses réelles et prévues de CanNor de l'exercice 2021-2022 à l'exercice 2026-2027.

Tableau 8 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 8 présente des renseignements sur les ressources humaines, en ETP, pour les responsabilités essentielles de CanNor et pour ses services internes au cours des trois précédents exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	ETP pour 2021-2022	ETP pour 2022-2023	ETP pour 2023-2024
Développement économique dans les territoires	89	80	83
Total partiel	89	80	83
Services internes	29	32	33
Total	118	112	116

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les écarts d'un exercice à l'autre des ETP réels sont principalement attribuables au roulement du personnel.

Tableau 9 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 9 présente des renseignements sur les ressources humaines, en ETP, pour chaque responsabilité essentielle de CanNor et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	ETP prévus 2024-2025	ETP prévus 2025-2026	ETP prévus 2026-2027
Développement économique dans les territoires	93	93	92
Total partiel	93	93	92
Services internes	31	31	31
Total	124	124	123

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ETP prévus sont stabilisés pour les trois prochaines années en fonction du renouvellement du programme phare de CanNor dans le budget de 2023 : Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Daniel Vandal, C. P., député, ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

Administrateur général : Jimi Onalik, président

Portefeuille ministériel : Agence canadienne de développement économique du Nord

Instrument(s) habilitant(s) : Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. P-34

Année d'incorporation ou de création : 2009

Coordonnées de l'organisation
Adresse postale : Immeuble Allavik,
1106, Inuksugait Plaza,
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0
Canada

N° de téléphone : 1-855-897-2667.

Courriel : infnorth-infnord@cannor.gc.ca

Site Web : [Agence canadienne de développement économique du Nord](#)

Tableau de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont accessibles sur le site Web de CanNor :

- [Détails sur les programmes de paiement de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Réponse aux commissions parlementaires et aux audits externes](#)
- [Financement pluriannuel initial](#)
- [Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives et à évaluer les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (*indigenous business*)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement et de l'engagement du gouvernement du Canada consistant à attribuer chaque année au moins 5 % de la valeur totale des contrats fédéraux à des entreprises autochtones, répond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (*departmental plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de 3 ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2023–2024, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône du 23 novembre 2021 : Bâtir un présent et un avenir plus sains; faire croître la croissance d'une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires; défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (*departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons ont été dégagées.

répertoire des programmes (*program inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.